

Quels objectifs ?

- Identifier** les différentes situations de travail des étrangers en France ;
- Vérifier** les autorisations de travail et sécuriser les embauches ;
- Anticiper** les risques de responsabilité pénale de l'employeur ;
- Mettre en place** une procédure interne de vérification et de suivi.

Contenu de la formation :

Salariés ressortissants de l'UE/EEE/suisse vs. hors UE :

- Différences de régime.

Obligations de l'employeur :

- Contrôle du titre de séjour, validité de l'autorisation de travail.

Procédures de demande ou de renouvellement d'autorisation de travail.

Détachement international, étudiants étrangers, changement de statut.

Risques et sanctions :

- Travail dissimulé, aide au séjour irrégulier, nullité du contrat.

Traçabilité :

- Registre du personnel, copie des documents, alertes internes.

Le travail des salariés étrangers : sécuriser vos pratiques

Durée : 0,5 jour

Dates : 19/05/2026

Heures : 3 heures 30

Pour qui ? Dirigeants - Toutes personnes travaillant au service RH.

Pré-requis : Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

Profil du formateur : Juriste.

Nombre de participants : Entre 6 et 15 personnes.

Format : Présentiel - INTER - INTRA.